



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse 23 avril 2024

La Stratégie climat sur la bonne voie

Deux ans après avoir lancée une Stratégie climat ambitieuse visant à réduire son empreinte carbone et améliorer la qualité de vie des habitant-e-s, la Ville de Genève fait un premier bilan.

En février 2022, le Conseil administratif a adopté une Stratégie climat intégrant de façon transversale des objectifs ambitieux à l'ensemble de ses politiques publiques. Parmi les mesures identifiées, dix d'entre elles ont été considérées comme des « mesures phares », parce qu'elles permettent de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou qu'elles génèrent de nombreux bénéfices, tels que la réduction du bruit, l'embellissement de l'espace public et l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain.

Etat d'avancement

Aujourd'hui, sur les 80 mesures que comprend la Stratégie climat, 61 sont en cours, 5 terminées et 14 non engagées. Certaines concernent la réduction des GES, d'autres l'adaptation au changement climatique. Les efforts de l'administration ont porté en priorité sur les 10 mesures phares :

- **Réduire la consommation énergétique et les émissions de CO2 du patrimoine bâti municipal**
La Ville a accéléré la planification de la rénovation de ses « grands consommateurs », tels que les ensembles de Cité-Jonction et des Asters ou le centre sportif de la Queue d'Arve, avec pour objectif une réduction de 60% des émissions de CO2 d'ici à 2030. En parallèle, plusieurs importants chantiers de rénovation ont démarré : le centre sportif des Vernets et le centre funéraire de Saint-Georges, qui figurent parmi les plus gros consommateurs du patrimoine municipal, achèveront d'ici quelques mois leur transition énergétique.
- **Réaménager les espaces publics pour la mobilité active et la végétalisation**
En deux ans, plus d'une centaine de places de parking ont été supprimées sur le domaine public. Ces espaces libérés ont pu être réaménagés pour d'autres usages (pistes cyclables, espaces verts, terrasses de cafés, places publiques ou zones piétonnes), améliorant considérablement la qualité de vie en ville. Le rythme de suppression des places n'est cependant pas encore suffisant pour pouvoir atteindre l'objectif fixé, à savoir la réduction, à terme, d'au moins la moitié des places de stationnement située sur le domaine public municipal.
- **Électrifier le parc de véhicules professionnel**
La Ville remplace progressivement ses véhicules utilitaires, comme les camions poubelle, par des véhicules électriques. La diminution des nuisances sonores est particulièrement perceptible et appréciée par la population. La Ville est en bonne voie pour atteindre son objectif d'ici 2030, à savoir électrifier la moitié de son parc de véhicules.

- **Développer la biodiversité et renforcer la trame verte**
Afin de préserver et renforcer la biodiversité et renforcer la trame verte municipale, plus de 1'500 arbres ont été plantés sur deux saisons, plus de 2'000 m² de toiture et 6 préaux d'école ont été végétalisés et 4 micro-forêts d'une surface totale de plus de 1200m² ont été créés. Ces actions génèrent également des bénéfices significatifs pour les habitant-e-s, tels que la création d'espaces ombragés et la réduction de la température ambiante.
- **Désimperméabiliser le domaine public**
La désimperméabilisation des sols est essentielle pour réduire les risques d'inondation, lutter contre les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et améliorer le bien-être urbain. Elle s'avère toutefois complexe et le rythme des projets ne permet pas encore d'atteindre l'objectif, très ambitieux, fixé par la Stratégie climat. Malgré tout, des perspectives encourageantes se dessinent pour les années à venir, notamment avec la végétalisation et la piétonisation de la rue de Carouge qui prévoient de dégoudronner 3'500 m².
- **Promouvoir l'alimentation saine et durable**
Cette mesure a fait un bond au sein de l'administration et dans les écoles. Entre 2018 et 2022, les émissions de GES liés aux repas servis au parascolaire ont baissé de 30% (meilleurs résultats constatés en Suisse). La Ville a aussi revu le contenu des assiettes lors des réceptions qu'elle organise, et encourage au respect de la Charte de l'alimentation saine et durable dans les buvettes, les manifestations, les cafétérias des musées, etc.

Par ailleurs, des projets pour sensibiliser et embarquer la population sur le chemin de la transition écologique ont été lancés : mise en place d'un calculateur carbone individuel (avec le Canton et 2050Today), aménagement d'un Sentier du climat, augmentation du budget de soutien à des projets liés à la Stratégie climat ou encore réalisation de la première édition de la Semaine du climat. Enfin, un état d'avancement plus complet sera effectué au mois de novembre dans le cadre de la deuxième Semaine du climat.

Plus d'informations sur l'état d'avancement des 10 mesures phares :
www.geneve.ch/mesures-phares-climat

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)
M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@ville-ge.ch